

Que dire de ses macérations corporelles ? Notre Bienheureuse n'y met pas de bornes. Deux fois au moins le jour, souvent trois, elle déchire sa chair innocente sous les coups de rudes fouets, et rougit le sol de son sang. Le cilice lui est d'un usage continuel ; parfois elle en porte jusqu'à six en même temps, dont deux de char-dons, deux de crins, et deux autres de cuivre brut. Qu'on ajoute à cela les anneaux de fer qu'elle porte autour de ses bras et de ses jambes, et la lourde chaîne de même métal dont elle s'entoure le cou et se fait quatre fois le tour du corps, et l'on aura une idée des instruments de torture de cette digne émule des S. Pierre d'Alcantara. — Et à ce corps meurtri, c'est à peine si elle accorde quelques instants de repos, et de quel repos ! Son lit est soit une croix entrelacée d'épines, soit une espèce de cercueil, soit, le plus souvent, un rude escalier, dont les degrés meurtrissent à souhait son corps si délicat ! Souvent encore elle met dans ses chaussures de petits cailloux qui ensanglantent ses pieds. Très fréquemment elle priaît les bras en croix, et, au sortir de cette prière, elle sentait dans ses bras une telle raideur qu'elle était plusieurs heures sans pouvoir s'en servir. Ils semblaient devenus de pierre. Les sept dernières années de sa vie elle fut agitée d'une fièvre continue, et eut à endurer de nombreuses douleurs, dont une surtout était si pénible, qu'il échappa un jour à Marie-Anne de dire qu'elle ne la pouvait supporter plus d'un quart d'heure sans perdre connaissance. N'est-ce pas un miracle permanent qu'une vie si crucifiée ?

La mortification est la sauvegarde de la virginité. Elle engendre ou tout au moins entretient cette pureté angélique que l'on se plaît à admirer dans les saints. Chez notre Bienheureuse, cette vertu fut à l'égal de sa pénitence. Non seulement, jusqu'à sa mort, nulle faute ne vint ternir le cristal sans tache de son innocence, mais encore jamais elle ne ressentit en elle l'aiguillon de la chair, jamais le moindre souffle impur n'effleura son esprit, si bien que, dans sa candeur, elle pensait toute jeune fille exempte des tentations de ce genre. A voir une telle pureté, dans un corps à peine soumis aux exigences de la nature, ne se croirait-on pas en présence d'un ange incarné ?

F. R.-M.

(A suivre)

